

# Procès inique en Turquie : Le maire de Strasbourg soutient Pinar Selek

mercredi 12 décembre 2012, par [Roland Ries](#)

M<sup>me</sup> Pinar Selek fait l'objet d'un acharnement judiciaire de la part de certains magistrats de son pays, la Turquie, qui ont des objectifs politiques, et ne servent pas la Justice de façon juste.

M<sup>me</sup> Selek est accusée d'un attentat qu'elle n'a pas commis. Elle fait l'objet de jugements iniques, contre l'évidence même des enquêtes menées, et l'avis de la plupart des magistrats qui ont eu à connaître des griefs qui lui sont reprochés.

La Turquie est un très grand pays, de par son histoire, et de par sa place aujourd'hui dans le concert des pays du monde, particulièrement en tant que partie prenante à la fois du continent européen et du Moyen Orient.

Il ne s'agit pas présentement de mettre en cause la liberté de ce pays à mener les politiques qu'il souhaite, d'autant que le principe fondamental de l'autodétermination des peuples est bien vivant en Turquie.

Cela dit, le procès de Pinar Selek relève des situations juridiques et humaines qu'il est sain de mettre en cause. Aucun pays, a fortiori aucune démocratie, ne peut critiquer d'être critiqué par rapport à ce que sont les droits fondamentaux des humains. La France elle-même se voit de temps à autre reprocher des travers condamnables, notamment par la Cour européenne des droits de l'Homme : cela n'affaiblit pas la démocratie française, bien au contraire, cela la renforce.

Les autorités turques devraient donc veiller à ce que le procès de Pinar Selek se conclue par la seule issue possible au regard du droit : un acquittement pur et simple.

J'affirme cela en tant que maire de Strasbourg, capitale européenne de la démocratie et des droits de l'Homme, siège entre autres du Conseil de l'Europe, de la Cour européenne des droits de l'Homme et du Parlement européen, seule entité internationale dont les représentants sont élus au suffrage universel.

Strasbourg a vocation de porter la parole de la Démocratie, et je le fais donc à travers ce message.

Mais, de surcroît, Pinar Selek a choisi de résider à Strasbourg. Elle est à nos yeux une citoyenne pleine et entière de notre ville, et à ce titre là aussi je ne laisserai pas le silence s'installer si, le 13 décembre prochain, l'issue devait être autre que celle que j'évoquais ci-avant : l'acquittement.

Je joins donc ma voix, celle des Strasbourgeoises et des Strasbourgeois, à tous ceux, défenseurs du Droit et des droits de l'Homme, ami(e)s de Pinar Selek, et particulièrement ceux de Turquie, résidant ou non dans leur pays, pour que son combat judiciaire se conclut conformément à ce qu'est sa situation : être tout simplement innocente.

Fait à Strasbourg, le 11 décembre 2012.

Roland Ries

---

## Sources

Mardi 11 décembre 2012